

## Mâcon : raccordement des bâtiments de la Préfecture et du Conseil départemental au réseau du chauffage urbain

Au salon Érignac de la préfecture, Yves Séguy, le nouveau préfet de Saône-et-Loire et Claude Mortier, le directeur de Mâcon Énergies Services, viennent d'officialiser le raccordement des bâtiments de la Préfecture et du Conseil Départemental au réseau de chauffage urbain.



(© Adobe Stock)

Réunis le 28 octobre au salon Erignac, le nouveau préfet de Saône-et-Loire Yves Séguy et Jean-Patrick Courtois, vice-président du conseil départemental et représentant du Président du Département de Saône-et-Loire André Accary ont signé officiellement le raccordement des bâtiments de la préfecture et ceux du conseil départemental au réseau de chauffage urbain de Mâcon avec Claude Mortier, le directeur de Mâcon Énergies Services.

Cette démarche fait suite à une série d'actions menées par la Préfecture pour mettre en place une politique de sobriété énergétique. Elle vise à rendre les administrations publiques moins énergivores et à protéger l'environnement.

### Une chaufferie biomasse de 20 MW

Filiale d'ENGIE Solutions, Mâcon Energies Services est une société destinée à la gestion du réseau de chaleur. Elle a été créée dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, signé entre la ville de Mâcon et ENGIE Solutions. Cette délégation vise à financer, créer et exploiter, pendant une durée de 24 ans, une chaufferie biomasse et un réseau de chaleur.

Véritable outil d'aménagement urbain, ce réseau permet à la ville de poursuivre son développement durable. D'une capacité de 20 MW, la chaufferie bois-énergie permet de générer une chaleur à 26% par le bois. Elle accorde aux abonnés de bénéficier d'un chauffage éco-responsable et contribue à éliminer annuellement plus de 26 000 tonnes de gaz à effet de serre sur la durée du contrat.

